



Municipalité de Fassett
19, rue Gendron, Fassett (Québec) J0V 1H0
Tél. : (819) 423-6943 / Fax : (819) 423-5388
Courriel : batiment@village-fassett.com

Frais de 50 \$

à payer lors du dépôt de la demande

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS OU DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
DÉPLACEMENT D'UNE CONSTRUCTION**

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Propriétaire : <input type="checkbox"/> (à cocher si vous êtes le propriétaire)	Requérant* : <input type="checkbox"/> (à cocher si vous n'êtes pas le propriétaire)
Nom :	Nom :
Adresse :	Adresse :
Téléphone maison :	Téléphone maison :
Cellulaire :	Cellulaire :
Adresse courriel :	Adresse courriel :

*UNE PROCURATION DÜMENT SIGNÉE DU PROPRIÉTAIRE EST REQUISE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE

SECTION 2 – IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT

Emplacement du projet : <input type="checkbox"/> (à cocher si même emplacement que l'adresse postale du propriétaire)
Emplacement du projet si autre que l'adresse postale :
Lot :
Matricule :
Est-ce un terrain riverain à un lac, un cours d'eau ou à un milieu humide? : <input type="checkbox"/> Oui ou <input type="checkbox"/> Non

SECTION 3 – INFORMATION DU BÂTIMENT À DÉPLACER OU TRANSPORTER

Type de bâtiment ? <input type="checkbox"/> Principale <input type="checkbox"/> Complémentaire	
Superficie du bâtiment :	
SECTION 4 – DURÉE DU DÉPLACEMENT OU DU TRANSPORT	
Date de début : / /	Heure :
Date de fin : / /	Heure :

VEUILLEZ JOINDRE EN ANNEXE À VOTRE DEMANDE

Sous réserve des caractéristiques particulières du projet et du territoire concerné, la demande doit être accompagnée des plans et documents suivants :

- Les noms et adresses du requérant ou de la compagnie qui exécutera les travaux et du propriétaire du bâtiment;
- Un plan illustrant l'emplacement où le bâtiment est situé ;
- Un plan illustrant l'emplacement où le bâtiment sera relocalisé ;

Dans le cas où le bâtiment à déplacer doit être transporté sur la voie publique, une description du parcours qui sera emprunté et un dépôt de cinq mille dollars (5000.00\$) pouvant assurer au besoin, la compensation des dommages encourus par la Municipalité en raison de son déplacement ; les ententes conclues avec les sociétés d'électricité et de télécommunication et avec le ministère des transports, s'il y a lieu.

- Paiement des frais de 50 \$.

SECTION 5 - DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE OU DU REQUÉRANT

Le présent formulaire et les documents l'accompagnant constituent la demande de permis ou de certificat d'autorisation. **Le dépôt de cette demande ne constitue pas une autorisation de procéder aux travaux demandés.** L'employé assigné à l'émission des permis et certificats se réserve le droit d'exiger tout document ou renseignement supplémentaire nécessaire à l'évaluation de la conformité du projet.

Je, soussigné, certifie que les renseignements donnés dans le présent formulaire et ses annexes sont à tous les égards véridiques, exacts et complets.

J'ai signé à _____ (ville), ce _____ (date).

Signature : _____.

Veuillez nous transmettre votre demande complète en personne, en vous présentant à nos bureaux du 19, rue Gendron, du lundi au jeudi entre 10h00 et 12 h 00 ou entre 13h30 et 15h30 ou par courriel à l'adresse suivante : batiment@village-fassett.com N'hésitez pas à communiquer avec le service de l'urbanisme au 819 423-6943, poste 2 ou par courriel au batiment@village-fassett.com